

Projet pédagogique

Accueil de loisirs associatif de Kérinou

2 ans 1/2 - 11 ans

Un projet pédagogique , c'est quoi ?

Le directeur met en œuvre le projet éducatif en établissant un document obligatoire, appelé projet pédagogique, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de l'accueil de loisirs. Le projet pédagogique s'appuie sur des objectifs qui prennent en compte les besoins et intérêts des enfants. Il prend en considération :

- la nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et les conditions dans lesquelles elles sont mises en œuvre ;
- les modalités de participation des mineurs ;
- la répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés ;
- les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de santé ou en situation de handicap ;
- les modalités de fonctionnement de l'ensemble de l'équipe pédagogique ;
- les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- la communication avec l'environnement

Le projet pédagogique est donc la base de notre travail, est un véritable outil, un document sur lequel s'appuie toute l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs afin que nous soyons tous en cohérence sur ce que l'on fait, dit ou mettons en place à l'accueil de loisirs. Nous nous y référons tout au long de l'année pour créer les différents temps d'accueil de l'enfant, les activités, les projets...

Celui-ci est constamment amené à évoluer, changer ou à être rectifié par chacun des acteurs de l'accueil de loisirs (directeur, animateur, enfants, parents...)

Ce projet pédagogique a été réalisé en équipe à partir du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, de la charte qualité des accueils de loisirs de la Fédération, du Projet Éducatif & Citoyen de la ville de Brest (PEC du quartier de Lambézellec) ainsi que des orientations prises par les membres du Conseil d'Administration de la Maison de Quartier de Kérinou.

Avant propos

La Maison de Quartier de Kérinou est une association laïque d'éducation populaire* à but non-lucratif. Elle est affiliée à la Fédération Léo Lagrange et administrée par des bénévoles.

L'accueil de loisirs associatif de Kérinou fait parti de la Maison de Quartier de Kérinou qui se situe à l'extrémité du quartier du « Grand Lambézellec » dans une zone limitrophe du quartier de Bellevue, de l'Europe et du Centre Ville. L'ALSH de Kérinou est soumis à la réglementation spécifique des accueils de collectifs de mineurs. Ainsi, il fait l'objet d'une déclaration d'ouverture à la Direction Départementale de La Cohésion Sociale du Finistère.

Le bassin de l'emploi de Kérinou est composé essentiellement de petits commerces, d'artisans et de structures médico-sociales. A proximité de la Maison de Quartier existe deux écoles maternelles et primaires et une école seulement maternelle. L'accueil de loisirs de Kérinou se situe dans les locaux du groupe scolaire de Kérinou .

** Mouvement d'éducation populaire : Il s'agit de diffuser la connaissance au plus grand nombre et de permettre à chacun de prendre sa place dans la société. Ses moyens ? Des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles à tous. Sa finalité ? Agir en complément des actions de l'Éducation Nationale pour donner une seconde chance à ceux qui ont quitté l'école sans diplôme, pour permettre l'éveil des consciences et favoriser la prise de responsabilité. Au final, il s'agit de reconnaître à chacun le droit de progresser dans sa connaissance du monde, en bénéficiant d'une pédagogie adaptée et globale, qui considère l'homme dans sa totalité, en tenant compte de son parcours de vie et de son environnement. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.). Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie... Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc...*

La Maison de Quartier de Kérinou qui est une association affiliée à la Fédération Léo Lagrange, adhère à l'ensemble de ses valeurs et missions.

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange vise à bâtir une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de six valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité qui se déclinent en quatre leviers d'action majeurs :

Investir le temps libre pour s'émanciper
Développer les capacités à penser le monde
Éduquer et former tout au long de la vie
Accompagner les initiatives et les projets

Présentation de l'accueil de loisirs de Kérinou

L'accueil de loisirs de Kérinou, qui est associatif, accueil des enfants de 2 ans 1/2 à 11 ans et est ouvert les mercredis et les vacances scolaires.

Les souhaits des parents quant à l'accueil de loisirs sont dans l'ordre :

- Une flexibilité demie journée, avec ou sans repas du midi
- Pas trop d'enfants accueillis en même temps
- Un accueil sécuritaire et des animations de qualité

Équipe d'animation de l'accueil de loisirs

MIGLIACCIO Morgane, coordinatrice enfance jeunesse depuis 2010 à la Maison de Quartier de Kérinou, mise à disposition par la Fédération Léo Lagrange.

SIOC'HAN Marion, responsable des secteurs enfance et petite enfance et directrice de l'accueil de loisirs à la Maison de Quartier de Kérinou depuis 2010.

HELARY Victor, directeur et animateur de l'accueil de loisirs de Kérinou depuis 20...

Les animateurs de l'accueil de loisirs de Kérinou sont sept au total avec un animateur référent par groupe.

Il y a trois animateurs avec le groupe des 3-5 ans, plus précisément un animateur référent des 2 ans 1/2 - 3 ans 1/2, et deux animateurs avec les 4-5 ans.

Deux animateurs avec le groupe des 6-7 ans et deux animateurs avec le groupe des 8-10 ans.

Ils ont pour la plupart une formation de base, le BAFA, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs et pour certains d'entre eux des formations supplémentaires qui portent sur les métiers de l'animation et des enfants ou bien des qualifications bien spécifiques à certaines disciplines comme le sport, les activités manuelles, la petite enfance.

◆ Rôle de chacun :

Le directeur :

Il est le coordinateur responsable, responsable de l'équipe d'animation, il a autorité sur l'ensemble des personnels. Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis. Il prend en compte les relations individus-collectifs, les institutions, la municipalité, les différents partenaires de l'accueil de loisirs et les familles. Il est force de proposition sur la pédagogie et l'animation et est le garant du projet pédagogique et de son application. Il est également responsable des locaux dans lesquels se trouve l'accueil de loisirs. Ses fonctions sont pédagogiques, animateur, gestionnaire, formateur et administrateur.

Les animateurs :

L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique et est également garant de son application. Il a pour rôle de transmettre les valeurs de la République, notamment la laïcité*. Il encadre et anime la vie quotidienne, les activités et la vie de l'accueil de loisirs, il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs dont les parents. Il favorise l'expression des besoins, des envies et des projets des enfants. Il favorise la participation de

ceux-ci à la construction de leurs vacances et de leurs loisirs. Il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Il est également présent au moment des repas et surveille la toilette des plus petits. Partie prenante du projet pédagogique, il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude. Il assure également leur sécurité physique et mentale, il est donc vigilant, présent et disponible à tout moment et doit veiller à prévenir toute forme de discrimination*.

Les animateurs stagiaires (BAFA, BAFA, BAFD, BPJEPS ou autre) :

Ils ont les mêmes rôles qu'un animateur titulaire sauf que celui-ci est toujours en formation. Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation. A ce titre il bénéficie de mêmes droits et doit répondre aux mêmes obligations que les autres animateurs. Durant son stage, il sera accompagné du directeur mais aussi des autres animateurs pour atteindre les objectifs de sa formation.

Les objectifs pédagogiques

Après avoir pris connaissance du projet éducatif de la structure voici les valeurs que la Fédération Léo Lagrange défend :

- Un mouvement d'éducation populaire républicain indépendant et laïque.
- Éveiller les esprits, former les individus libres et responsables.
- Bâtir la citoyenneté du 21ème siècle.
- Renforcer la solidarité en réponse aux excès de la mondialisation.
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.
- Contribuer à l'éducation pour tous.
- Participer à la transformation de la société.
- Être co acteur de l'éducation permanente.

Objectifs généraux de l'accueil de loisirs de Kérinou :

- Favoriser la mixité de l'accueil.
- Favoriser l'autonomie.
- Éveiller les enfants à la découverte de l'autre, du monde.
- Grandir et s'émanciper en investissant le temps libre.
- Être et savoir respecter.
- Mettre en avant la notion de partage.
- Découvrir des activités culturelles, d'expressions, artistiques, sportives et son environnement.
- Développer l'esprit critique et valoriser les échanges et la pluralité d'opinions.
- Favoriser la prévention santé.
- Accompagner la parentalité.

I. Favoriser la mixité de l'accueil

- Accueillir des enfants de différents milieux socioculturels : une mixité est recherchée pour lutter et prévenir des clivages sociaux, de l'exclusion et des discriminations. Faire connaissance et créer du lien social autant pour les enfants que pour les parents. Rompre avec les pratiques sociales valorisant l'entre-soi.
- Refuser la misère et l'exclusion dans les temps libres : pratiquer des tarifs accessibles à tous (quotients familiaux, ville, CAF). Appliquer un tarif symbolique d'adhésion (5€) et permettre la réalisation d'autofinancements, veiller à ce que ce soient les plus défavorisés qui en bénéficient.
- Tout enfant, quelle que soit la nature de son handicap, est accueilli à l'accueil de loisirs.

II. Favoriser l'autonomie

L'autonomie se construit petit à petit, à son rythme et par étape.

- Éveiller les esprits individuels.
- Former des individus libres.
- Rendre les enfants responsables et acteurs de leur vie, de leurs loisirs.
- Les laisser prendre des initiatives et des décisions.
- Amener l'enfant à se construire un espace parmi le groupe.
- Laisser l'enfant communiquer ses savoirs.

C'est pourquoi se sont les enfants qui créent leurs programmes ; ou que le temps calme est parfois autonome ou encore qu'ils doivent s'inscrire pour participer aux différentes tâches de la journée.

III. Éveiller les enfants à la découverte de l'autre, du monde

- A travers des jeux, visites et animations diverses, chaque enfant devra apprendre à faire partie et à se situer dans un groupe. Pour cela il est important de multiplier des expériences positives, élément moteur d'une valorisation de l'estime de soi.
- Mettre en place des activités favorisant le brassage culturel.

Comme par exemple les rencontres avec d'autres publics de d'autres structures ; Projet vu pas vu, journée de Noël, fête de la laïcité... Nous essayons tout au long de l'année de travailler en partenariat avec les autres structures de quartier ou d'autres associations, comme par exemple la Ligue des Droits de l'Homme ou Sea Shepherd...

IV. Grandir et s'émanciper en investissant le temps libre

- Respecter les rythmes individuels des enfants (réveils échelonnés lors des sieste ou temps calme après le repas du midi)
- Adapter notre fonctionnement à chaque enfant et non l'inverse.
- Permettre à chaque enfant de se construire ses repères.
- Aider l'enfant à se construire sa propre identité.
- Laisser l'enfant vivre à son rythme, le laisser choisir, s'adapter à ses besoins et ses attentes. Les enfants ne sont jamais forcés à participer aux activités.
- Des minis camps sont organisés sur les vacances d'été durant deux fois 5 jours. Objectif: Favoriser la prise d'autonomie de l'enfant et partager des instants conviviaux en collectivité.

V. Être et savoir respecter

- Accepter les règles de vie de l'accueil, les règles des jeux, les règles sociales, les lois.
- Amener l'enfant à respecter les autres personnes en acceptant les différences physiques, mentales, sociales et spirituelles dans le cadre du respect de la laïcité : c'est favoriser l'intégration de chacun.
- Apprendre à gérer son agressivité, qu'elle soit verbale ou physique.
- Accepter les différences, favoriser l'entraide et la solidarité.

Ce sont les enfants qui créent également les règles de vie de l'accueil de loisirs, ils doivent donc être capable de les appliquer.

VI. Mettre en avant la notion de partage

- Accepter de partager son temps, ses affaires, ses savoirs, ses compétences, ses cultures.

VII. Découvrir des activités culturelles, d'expressions, artistiques, sportives et son environnement

- Offrir à l'enfant des activités diversifiées : théâtre, concerts, spectacles.
- Permettre à l'enfant de découvrir et de pratiquer des activités qui répondent à leurs besoins.
- S'attacher à la mise en place d'activités favorisant l'expression de chacun.
- Acquérir de nouvelles connaissances, compétences.
- Sortir, s'évader du cadre de vie et de loisirs habituels.
- Permettre aux enfants d'approfondir la perception de leur environnement afin de se l'approprier.

Exemples : sorties payantes proposées : théâtre, concerts, bowling, cinéma, accrobranche, océanopolis, patinoire, laser game...

Tous les vendredis de l'été, les enfants partent à la journée à la plage, une différente chaque vendredi pour apprendre à connaître leur environnement.

VIII. Valoriser les échanges et la pluralité d'opinions et développer l'esprit critique

- Que chaque enfant puisse exprimer ses idées, ses envies lors de la création du programme d'activité et des animations mise en place par l'animateur.
- Création de fiches d'évaluation, création d'outils pour évaluer l'activité à leur niveau.
- Stimuler l'émergence d'envies, de projets en utilisant des jeux simples
- L'animateur est bienveillant et n'interfère pas lors de décisions des enfants, il est un facilitateur d'expression et d'écoute (apprendre à écouter les autres).
- Les pratiques religieuses ou philosophiques garanties par la loi sont prises en compte mais il ne faut pas oublier que l'enfant fait parti d'un collectif, qui doit privilégier le « vivre-ensemble ». En revanche, cela ne doit pas nuire au fonctionnement de l'accueil ou à la bonne pratique de certaines activités.

IX. Favoriser la prévention santé et l'alimentation

- Sensibiliser les enfants sur le fonctionnement du corps humain à l'aide d'ateliers divers. Leur faire comprendre les besoins fondamentaux (respirer, manger, boire, bouger, dormir...)
- Mettre en place des activités physiques diverses afin de mobiliser l'ensemble des capacités dans le but de mieux se connaître.
- Porter une attention particulière à la santé physique et psychologique sur les gestes de la vie quotidienne et de la vie collective.
- Les repas nous sont livrés par l'association Ailes (02 98 44 45 18 – restauration@ailles29.org) de Brest dans la continuité de notre projet pédagogique car c'est une association de réinsertion.
- Les enfants disposent d'un service à table. Les animateurs et les deux agents de restauration restent disponible afin d'aider petits et grands. Aucun enfant ne sera forcé à manger par contre il sera incité au moins à goûter. Si l'enfant n'aime pas, nous en resterons là. Les menus sont affichés sur le tableau à l'entrée des locaux. Les régimes ou allergies alimentaires sont à précisées par les parents dans le dossier d'inscription.

X. Accompagner la parentalité

- Être acteur des démarches engagées dans ce sens sur le territoire par l'intermédiaire du Projet Educatif & Citoyen en associant les parents à la création et à la réalisation des projets destinés à leurs enfants.
- Favoriser les relations parents-animateurs en les impliquant dans la vie du centre. Veiller à la qualité de l'échange avec eux pendant les temps d'accueil. Les animateurs doivent être disponibles, développer une écoute active et affirmer une volonté légitime de **CO ÉDUCATION**.
- L'équipe d'animation est aussi un relais d'informations pour les événements socioculturels importants sur la Ville afin de créer un lien parents enfants.
- Les informer des possibilités de relais en fonction des difficultés rencontrées avec leurs enfants.

Nous travaillons sur la mise en place de rencontres parents/enfants/animateurs, peut-être une fois par mois ? Nous attendons aussi d'avoir des demandes.

Mise en place de petits déjeuner parents/enfants/animateurs durant certaines vacances.

La structure et son fonctionnement

I. La structure

1. Son implantation

L'accueil de loisirs est situé dans l'école publique de Kérinou, sur le territoire du « Grand Lambézellec ».



2. Les locaux disponibles

Étant donné que le centre de loisirs est situé dans l'école, les locaux sont partagés. Ainsi les pièces que nous avons en commun sont:

- les réfectoires
- certains sanitaires
- la garderie (salle d'activité)
 - la salle de motricité
 - le hall
- plusieurs cours extérieures
 - deux salles de sieste
 - la salle informatique
 - la Bcd
 - le gymnase
 - la salle des maîtres

Kérinou est un quartier qui se situe non loin du centre ville de Brest, le réseau de bus est dense c'est pourquoi il n'est pas compliqué de sortir avec les enfants.

3. Horaires d'ouverture de l'ALSH

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 jusqu'à 19h15 à l'école de Kérinou durant les vacances (pour les 2 ans 1/2-11 ans).

L'accueil de loisirs le mercredi matin se déroule à la Maison de Quartier de Kérinou de 7h30 à 12h (pour les 6-11 ans).

L'accueil de loisirs se déroule à l'école de Kérinou tous les mercredis à partir de 12h et jusqu'à 19h15 (pour les 2 ans 1/2-11 ans).

Par souci d'organisation les heures d'arrivées et de départs des enfants sont (sauf en cas de sortie à la journée) :

Le matin : avant 10h

Le midi : à 12h

L'après-midi : entre 13h et 13h30

Le soir : à partir de 16h30

II. Le fonctionnement

Inscriptions :

Chaque enfant présent à l'accueil de loisirs est sous la responsabilité de l'équipe. Pour valider une inscription, chaque famille doit avoir lu et approuvé le projet pédagogique de la structure ainsi que le règlement intérieur et les règles de vie, remplir un dossier (à retirer à la Maison de Quartier de Kérinou, Rue du Commandant Somme Py, 29200, Brest) avec une fiche de renseignements, une fiche sanitaire. Les documents demandés sont :

- un certificat médical,
- la photocopie des vaccins,
- le coefficient CAF des parents,
- le certificat de non panique en cas d'activité nautique,
- 5€ d'adhésion/enfant

Ce dossier doit être complet afin de pouvoir par la suite remplir les feuilles de réservation. Toute demande, d'inscription ou d'annulation d'inscription doit être faite par écrit.

Les familles dont les enfants doivent suivre un traitement médical doivent fournir obligatoirement une photocopie de l'ordonnance. Nous ne sommes pas habilités à apporter des soins médicaux.

La Passerelle :

Une passerelle est mise en place pour les enfants à partir de 10 ans entre l'accueil de loisirs et le local jeunes. Les enfants âgés de 10 ans peuvent y participer si ils le souhaitent. Ils passent donc la matinée et le repas du midi à l'accueil de loisirs et l'après-midi ils vont au local jeunes. Cela dédramatise le passage chez les ados, les aide à s'insérer plus facilement.

Matériel :

Les objets dangereux et de valeur seront interdits dans la structure.

La structure dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou de dégradation de tout objet appartenant aux enfants.

Les non négociables :

Chaque adulte est un « modèle » pour l'enfant, il est donc important d'adopter une tenue vestimentaire et un comportement convenable.

De plus, il est interdit de fumer, consommer de l'alcool et stupéfiants, apporter des objets dangereux et tenir des propos racistes, homophobes ou humiliants dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.

Par conséquent, il n'est pas non plus permis de fumer ou boire durant les activités extérieures.

L'usage du téléphone portable est restreint aux poses sauf en cas de besoin professionnel.

La communication :

- Enfants/animateurs :

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle, l'équipe d'animation est à l'écoute des enfants à tout moment et pour tout. Ils peuvent s'exprimer à n'importe quel moment et dans n'importe quelle circonstance.

- Relation avec les familles :

Nous nous attacherons à communiquer le plus largement possible avec les familles, de façon à trouver un équilibre éducatif pour toutes demandes ou remarques, qui permettront aux enfants de s'épanouir pleinement.

Pour toutes informations, vous pouvez nous joindre par téléphone au 09 81 51 55 52 ou par mail au : maisonquartierkerinou@gmail.com ou enfancekerinou@gmail.com

Un panneau d'affichage est disposé dans le hall de l'école, vous y trouverez des exemplaires du projet pédagogique, les fiches de réservation pour la période, le menu du jour, les photos et prénoms des animateurs et les programmes d'activités par groupe.

Les différentes réunions de l'équipe :

L'équipe se compose de 10 personnes (animation et direction), des moments plus formels pour des mises en commun sont indispensables. Plusieurs réunions seront mises en place :

Les mercredis matins étant maintenant travaillé par les enfants, les animateurs se réunissent alors tous de 10h à 12h afin de discuter et de prévoir la journée et les futurs projets.

Tous les mardis matins, réunion d'équipe avec l'équipe permanente de la Maison de Quartier, direction, coordination, responsable.

Avant l'accueil :

Présentation, création ou rectification du projet pédagogique.

Présentation des locaux.

Présentation du fonctionnement.

Pendant l'accueil :

A la demande des animateurs si besoin. Sinon une réunion est prévue tous les jeudis soirs (durant les vacances) pour se permettre d'échanger sur les comportements ou les attitudes des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins. Ce sera aussi un temps pour prévoir toute l'organisation de la semaine suivante.

III. Les journées types

Durant les mercredis pour les enfants de 3 à 5 ans :

L'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans se fait à partir de midi.

12h00 à 13h00	Repas	Favoriser un climat convivial d'échange avec les enfants. Faire participer aux tâches collectives.
13h00 à 16h00	Sieste ou temps calme; lecture, dessin, coloriage...	Discuter et jouer avec les enfants. Moment d'échange. Réveil échelonné.

14h00 à 16h00	<u>Activité:</u> Expression, manuelle, sportive, sorties	Respecter les rythmes de l'enfant. Favoriser la créativité, l'autonomie. Être attentif aux comportements, à la participation de l'enfant. Mettre en place des activités relatives au projet pédagogique. Faire participer au rangement. Veiller à la sécurité de chacun.
16h00 à 16h30	Goûter	Favoriser un climat convivial d'échange avec les enfants. Faire participer aux tâches collectives.
16h30 à 19h15	Jeux libres en intérieur ou extérieur... Temps libre.	Discuter et jouer avec les enfants. Accueil des parents et échanges.

Durant les mercredis pour les enfants âgés de 6 à 11 ans :

	Temps d'animation	Rôle de l'animateur
7h30 à 10h00	Accueil des enfants et des familles Jeux de sociétés/dessins/jeux libres L'accueil se fait à la Maison de Quartier de Kérinou pour les enfants qui sont inscrits dans les écoles privées.	Accueil personnalisé de l'enfant. Être à l'écoute des enfants et des parents. Discuter et jouer avec les enfants
10h00 à 10h15	Collation Présentation de la journée	Préparer le goûter, apporter un besoin. Présenter les activités. Laisser les enfants s'exprimer.
10h15 à 11h45	<u>Activité :</u> Expression/ manuelle/ sportive/ sorties A 11h45, départ pour l'école de Kérinou	Respecter les rythmes de l'enfant. Favoriser la créativité, l'autonomie. Être attentif aux comportements, à la participation de l'enfant. Mettre en place des activités relatives au projet pédagogique. Faire participer au rangement. Veiller à la sécurité de chacun.
12h20 à 13h30	Repas	Favoriser un climat convivial d'échange avec les enfants. Faire participer aux tâches collectives.
13h30 à 14h30	Temps calme; lecture, dessin, coloriage...	Discuter et jouer avec les enfants. Moment d'échange.

14h30 à 16h30	<u>Activité:</u> Expression, manuelle, sportive, sorties	Respecter les rythmes de l'enfant. Favoriser la créativité, l'autonomie. Être attentif aux comportements, à la participation de l'enfant. Mettre en place des activités relatives au projet pédagogique. Faire participer au rangement. Veiller à la sécurité de chacun.
16h30 à 17h00	Goûter	Favoriser un climat convivial d'échange avec les enfants. Faire participer aux tâches collectives
17h00 à 19h15	Jeux libres en intérieur ou extérieur... Temps libre.	Discuter et jouer avec les enfants. Accueil des parents.

Durant les vacances de 3 à 11 ans :

	Temps d'animation	Rôle de l'animateur
7h30 à 10h00	Accueil des enfants et des familles Temps libre de jeux ou autre/jeux de sociétés/dessins/jeux d'extérieurs...	Accueil personnalisé de l'enfant. Être à l'écoute des enfants et des parents. Discuter et jouer avec les enfants.
10h00 à 10h15	Collation Présentation de la journée	Préparer le goûter, apporter un besoin. Présenter les activités. Laisser les enfants s'exprimer.
10h15 à 11h45	<u>Activité :</u> Expression, manuelle, sportive, sortie	Respecter les rythmes de l'enfant. Favoriser la créativité, l'autonomie. Être attentif aux comportements, à la participation de l'enfant. Mettre en place des activités relatives au projet pédagogique. Faire participer au rangement. Veiller à la sécurité de chacun.
12h00 à 13h00	Repas	Favoriser un climat convivial d'échange avec les enfants. Faire participer aux tâches collectives.
13h00 à 16h00	Sieste ou temps calme; lecture, dessin, coloriage...	Discuter et jouer avec les enfants. Moment d'échange. Réveil échelonné.

